


<p style="text-align: center;">DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE DE BELFORT</p> <hr/> <p style="text-align: center;"><b>MAIRIE de BOTANS</b> 90400</p> <hr/> <p style="text-align: center;">Tél : 03 84 21 54 12 <a href="mailto:secretariat@mairie-botans.com">secretariat@mairie-botans.com</a></p>		<p style="text-align: center;"><b><u>Compte-rendu de réunion</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b>Conseil Municipal du 11 décembre 2020 à 20h00</b> <i>à la salle communale de Botans située 29 grande rue</i></p>
---	---	---

**Présents :**

Mmes Marie-Noëlle BALLARE - Marie-Laure FRIEZ - Séverine HENRY - Hélène MARTIN - Bénédicte PIGUET (arrivée à 20h00)

MM. Frédéric BLANC - Frédéric COLLAS - Alex THOMAS - Denis WEISS

**Absent ayant donné procuration :** Mme Béatrice AUBRY à Mme Séverine HENRY

**Absent :** M. Mohamed KADOURI

**Secrétaire de séance :** Mme Hélène Martin.

Les membres du Conseil Municipal ont observé une minute de silence en souvenir de Monsieur Samuel Paty, professeur assassiné le 16 octobre 2020.

**Tarifs 2021 pour l'affouage**

Monsieur Frédéric BLANC, adjoint au Maire, expose :

8 affouagistes se sont inscrits pour la prochaine saison. La quantité totale de bois sera répartie équitablement entre chacun.

La Commune a adhéré au label PEFC (certification durable des forêts).

Les élus de la commission bois se sont réunis le samedi 5 décembre 2020.

Chaque année, les consignes de sécurité sont rappelées aux affouagistes par le garde forestier.

Il est proposé les tarifs suivants, identiques à ceux de 2020 :

- Chêne : 9.00 € / stère
- Hêtre et charme : 10.50 € / stère
- Perches : 5.30 € / stère pour un diamètre supérieur à 8 cm

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Frédéric BLANC, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** les tarifs pour l'affouage 2021 tels que proposés, soit : chêne 9.00 €/stère, hêtre et charme 10.50 € / stère et perche 5.30 €/stère pour un diamètre supérieur à 8 cm.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents y afférents

**Assiette, dévolution et destination des coupes 2020/2021**

Monsieur Frédéric BLANC, adjoint au Maire, expose :

En application de l'article R.213-23 du code forestier et conformément au programme des coupes de l'aménagement forestier, l'agent patrimonial de l'ONF propose pour la campagne 2020-2021 (exercice 2021), l'état d'assiette des coupes résumé ci-dessous.

Parcelle	Surface à parcourir	Type de coupe	Volume prévu à récolter
4_a1	2,86 ha	2 <sup>ème</sup> Eclaircie (E2)	70 m <sup>3</sup>

En cas de décision de la commune de reporter des coupes, en application des articles L.214-5 et D.214-21.1 du Code forestier, le Maire informe l'ONF et le Préfet de Région de leur report pour les motifs suivants :

Coupe reportée	Motif
1_a2	Raison commerciale : difficulté exploitation échangeur APRR
2_j	Raison sylvicole : compression non terminée

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Frédéric BLANC, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** l'état d'assiette des coupes 2021 et demande à l'ONF de procéder à la désignation des coupes qui y sont inscrites.
- **DECIDE** de vendre de gré à gré, selon les procédures de l'ONF en vigueur, les produits de faible valeur et les chablis qui seraient dénombrés dans l'année.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document afférent.
- **AUTORISE** Madame le Maire à informer l'ONF et le Préfet de Région en cas de report des coupes.

Arrivée de Madame Bénédicte Piguet

### **Projet de mise en sécurité incendie pour des réserves à l'étage de la Mairie de Botans : validation Maitrise d'œuvre**

Monsieur Frédéric BLANC, adjoint au Maire, expose :

Deux demandes de devis ont été sollicitées pour l'étude de la mise en conformité incendie de l'étage de la mairie pour des réserves, impliquant les travaux suivants :

- Rendre coupe-feu le sol et les parois
- Enclôisonner la cage d'escalier
- Étendre l'alarme de type 4 existante à ces locaux

Seul l'architecte Jean-Christophe MURINGER a transmis une offre, calculée sur une base des travaux estimée à 10 000 € HT.

La maîtrise d'œuvre reviendrait, quant à elle, à 2 000 € HT (2 400 € TTC).

Madame le Maire informe l'assemblée délibérante qu'elle a sollicité Monsieur MURINGER pour son projet de construction et, de ce fait, qu'elle ne prendra pas part au vote.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Frédéric BLANC, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **VALIDE** le devis de l'architecte Jean-Christophe MURINGER pour un montant de 2 000 € H.T. (2 400 € T.T.C.)
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous documents y afférents.

## Questions et informations diverses

### Demandes de subventions

Association « Enfants de Rêves et d'Espoir »  
Association Française des Sclérosés En Plaques  
Association des accidentés de la vie  
Association « les amis de l'hôpital »  
Secours catholique

Par principe, la Commune privilégie une aide financière aux associations locales

### Demandes d'Urbanisme

Accord du permis de construire pour un ascenseur extérieur au 1 rue des Sources  
Accord tacite à la Déclaration préalable pour un ravalement de façade au 11 rue de Froideval  
Déclaration préalable pour l'installation d'une antenne de téléphonie « sur le Croso »

**Remarque : les ravalements de façades, ne comprenant pas d'autres travaux, ne seront plus soumis à déclaration préalable. Il conviendra de formuler une demande écrite en précisant la couleur souhaitée qui devra être conforme au guide du Territoire de Belfort.**

### Travaux en cours

Projet de reconstruction du groupe sanitaire du Musée agricole de Botans :

La démolition du groupe sanitaire a été achevée le 6 novembre. Les maçonneries périphériques et enduits ont été achevés le 10 novembre. Les doublages isolants et cloisons, les bandes et préparations plafonds ainsi que les distributions électriques et plomberie sont achevés.

Ravalement façade : Il reste des travaux de finition à reprendre (enduit et peinture).

Le balayage de la voirie sera réalisé dès que les conditions climatiques le permettront.

### Travaux réalisés

Les travaux de sécurité de la voirie ont été réalisés.

Le sapin situé rue de Froideval a été coupé.

### Commission Action Sociale

Les membres de la commission d'action sociale distribueront les colis de Noël entre le 13 et le 19 décembre.

### Plan Communal de sauvegarde

Madame Séverine HENRY, 2<sup>ème</sup> adjointe, a présenté le plan communal de sauvegarde pour une mise à jour qui sera validée lors du prochain conseil municipal.

### Divers

Le recensement initialement prévu courant janvier 2021 est reporté en 2022.

La Municipalité remercie les membres de la commission fleurissement pour les belles décorations de Noël qui égayent le village de Botans.

La séance est levée à 21h00.

Fait à BOTANS, le 19 décembre 2020.

Madame le Maire,  
Marie-Laure FRIEZ



